

# *Introduction*

---

Cet ouvrage vise d'abord à rendre compte de la diversité des savoirs sociologiques et politologiques produits sur les forces armées et sur leur place au sein des sociétés contemporaines. Dans cette perspective, il est conçu comme une synthèse de la littérature internationale sur ces questions, des questionnements auxquels elle tente de répondre et des résultats qu'elle a produits. Alors qu'il est fréquent de déplorer le peu d'intérêt que les sciences sociales accordent aux questions militaires et l'isolement des chercheurs qui les étudient, nous verrons que cette littérature est abondante, riche et largement ouverte à des problématiques plus larges, de la sociologie et de la science politique notamment. Le deuxième propos des développements qui suivent est de faire le point sur la question des rapports entre forces armées et pouvoir politique. Ils obéissent à une démarche pluridisciplinaire qui mobilise des travaux de nature historique, sociologique ou politologique et permet de rendre compte de la diversité et de la spécificité de ces rapports à la période contemporaine. Ils adoptent également une approche comparative, faisant appel aux savoirs produits sur les organisations militaires et les politiques de défense et de sécurité dans les démocraties occidentales contemporaines, ainsi qu'à ceux consacrés aux interventions en politique et aux coups d'État des militaires dans des sociétés plus « exotiques ». Cet ouvrage tente enfin d'apprécier ce que cette connaissance des questions militaires peut apporter à la compréhension des sociétés contemporaines et des modes de conquête ou d'exercice du pouvoir qui les caractérisent. Quelle que soit la centralité que l'on veut bien accorder aux phénomènes militaires et à la place qu'ils tiennent au sein de ces sociétés, leur étude ne saurait se justifier par une quelconque quête d'érudition. Elle ne vaut d'être menée que pour ce qu'elle nous apprend des phénomènes politiques ou sociaux plus généraux.

Ces différentes préoccupations ont guidé chaque étape de la conception de ce livre et il appartiendra au lecteur d'apprécier dans quelle mesure ces objectifs ont été remplis.

## Contextualiser Clausewitz

Dès que l'on évoque la question des rapports entre armée et pouvoir politique, c'est la définition de la guerre par Clausewitz, comme « la continuation des relations politiques avec l'appoint d'autres moyens<sup>1</sup> », qui vient spontanément à l'esprit. Peu de formules ont suscité des commentaires aussi abondants et contradictoires. Là où certains ont dénoncé une justification du militarisme et une banalisation de la guerre comme mode de résolution des conflits entre États, Raymond Aron a vu une réaffirmation de la suprématie de la politique et du politique, définissant ses finalités et les conditions de sa conduite<sup>2</sup>. Il n'est pas question ici de discuter ou de remettre en cause ces différentes interprétations. Mais plutôt d'insister sur la nécessité de contextualiser la formule de Clausewitz. En rappelant d'abord qu'il est avant tout un stratège et que la question qui le préoccupe est celle de l'articulation entre considérations politiques et militaires dans le cadre de la conduite d'un conflit ; à ce titre, sa formule peut difficilement servir d'unique vade-mecum à une analyse des rapports plus généraux entre armée et pouvoir politique. Ensuite, en indiquant que la politique et la guerre, dont il met en évidence l'articulation, sont des phénomènes sociaux à part entière, obéissant à des dynamiques propres qui

---

1. C. von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Minuit, 1955, p. 703.

2. R. Aron, *Penser la guerre, Clausewitz, t. I : L'Âge européen*, Paris, Gallimard, 1976, p. 169 et suiv.

influent sur les formes respectives qu'elles prennent et sur les rapports croisés qu'elles entretiennent. À trop souligner le lien existant entre guerre et politique, il convient de ne pas oublier que la politique ne se réduit pas à la guerre ou n'est pas seulement déterminée par elle et que la guerre n'est pas uniquement le prolongement de la politique mais est aussi tributaire de logiques sociales, techniques, économiques ou culturelles plus générales.

L'importance de cette contextualisation des rapports entre guerre et politique a déjà abondamment été démontrée par différents travaux de sciences sociales. Ce sont d'abord les dimensions sociales de la guerre qui ont retenu l'attention. L'anthropologie s'est interrogée sur la généralité des phénomènes guerriers dans les sociétés humaines et sur l'impact de cette généralité sur leur organisation. Pierre Clastres a notamment montré la contribution qu'elle apporte à la structuration des sociétés primitives et au renforcement de leur refus de l'État comme forme d'organisation politique<sup>3</sup>. Dans le prolongement des travaux de John Keegan, des historiens ont également mis l'accent sur la nature culturelle de la guerre et sur la relativité, voire la possible extinction, du modèle « guerrier » analysé par Clausewitz<sup>4</sup>. Mais, de surcroît, la dimension politique de la guerre a été, et depuis longtemps, largement commentée. Parmi les premiers, Otto Hintze a mis l'accent sur les liens qui l'unissent à l'organisation sociale et politique des groupements humains. Dans le cadre de ses réflexions sur les origines de l'État moderne, il note ainsi que « tout système politique est à

---

3. P. Clastres, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, Paris, éditions de l'Aube, 2005 [1<sup>re</sup> éd. 1977].

4. J. Keegan, *Histoire de la guerre. Du néolithique à la guerre du Golfe*, Paris, Dagorno, 1996 [1<sup>re</sup> éd. 1993] ; J. Lynn, *Battle. A History of Combat and Culture*, Boulder (Colo.), Westview Press, 2003 ; J. E. Lendon, *Soldiers and Ghosts. A History of Battle in Classical Antiquity*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 2005.

l'origine un système militaire<sup>5</sup> ». La relation aux accents wébériens qu'il établit entre « le militaire et le politique » n'est pourtant pas exclusive d'une attention à d'autres facteurs de structuration des sociétés. Son intérêt pour « la lutte des peuples » ne vise qu'à compenser l'attention portée par d'autres à la « lutte de classes » en tant que moteur de l'histoire et il prend soin de rappeler que l'État comme forme d'organisation politique est le résultat d'une contrainte qui s'exprime aux plans externe et interne. De Max Weber<sup>6</sup> à Raymond Aron<sup>7</sup>, les sociologues ont été nombreux à souligner l'enjeu que représentent les modalités de contrôle et de mise en œuvre de la violence guerrière pour comprendre les évolutions politiques des sociétés humaines, sans pour autant oublier les facteurs d'ordre social, économique ou culturel qui contribuent également à leur mise en forme. Et ce, jusqu'à la sociologie historique proposée par Charles Tilly, qui repose elle aussi sur une mise en évidence du caractère contingent des conditions dans lesquelles ces rapports entre guerre et politique ont conduit à l'apparition des États modernes en Europe occidentale, des alternatives concurrentes à ce modèle et des conditions qui lui ont finalement permis de s'imposer. S'il affirme que « la guerre fait l'État et l'État fait la guerre<sup>8</sup> », c'est également pour mieux rappeler que d'autres

---

5. O. Hintze, « *Système politique et système militaire* », dans O. Hintze, *Féodalité, capitalisme et État moderne*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1991 [1<sup>re</sup> éd. 1906], p. 55.

6. La définition par Weber de l'État moderne, « *comme groupement de domination à caractère institutionnel qui a cherché avec succès à monopoliser, dans les limites d'un territoire, la violence physique légitime comme moyen de domination* », insiste sur cette dimension. (M. Weber, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1971, p. 108.)

7. R. Aron, « *Une sociologie des relations internationales* », *Revue française de sociologie*, 4, 1963, p. 311.

8. C. Tilly « *Reflections on the History of European State-Making* », dans C. Tilly (ed.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1975, p. 42.

manières de faire la guerre sont, et ont été, possibles, que l'émergence de l'État a modifié les manières de faire la guerre, que pour faire la guerre l'État a dû s'imposer contre d'autres formes d'organisation politique ou sociale, que sa monopolisation du droit à faire la guerre s'est faite aux dépens ou au profit de certains groupes sociaux, qu'elle a eu des conséquences sur la structuration interne des sociétés européennes, mais que c'est également cette dernière qui l'a rendu possible, etc.

### Une sociologie politique des armées contemporaines

Dans cette perspective, analyser les rapports entre armées contemporaines et pouvoir politique revient à faire une sociologie politique qui soit sensible aux dimensions sociale et politique d'institutions militaires au sein desquelles se retrouvent des acteurs qui se définissent à la fois par leurs origines et leur positionnement social, et par leur statut d'agents d'un démembrement particulier de l'administration étatique. Cela suppose d'abord de faire une sociologie de ces acteurs, des institutions auxquelles ils appartiennent, des normes et des valeurs dont ils sont porteurs et des spécificités des tâches qu'ils ont à accomplir. Mais également d'interroger la part de l'activité guerrière dans la définition de ces différentes caractéristiques, concurremment à d'autres facteurs, politiques ou sociaux. Une sociologie politique des armées contemporaines ne se limite pourtant pas à une « sociologie militaire »<sup>9</sup>, plus sensible que d'autres à la dimension politique des phénomènes qu'elle décrit. Elle doit encore tenir compte des effets que les modes d'organisation politique des sociétés et les conditions de la

---

9. T. Caplow, P. Vennesson, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin, 2000.

compétition pour la conquête ou l'exercice du pouvoir exercent sur les façons de penser et d'agir des membres des forces armées. Éviter d'attribuer à ces derniers des attitudes et des comportements invariables, au nom des spécificités réputées de l'institution à laquelle ils appartiennent, et être capable d'apprécier comment ils influent sur leur environnement social et politique, tout en étant en partie définis par les évolutions de ce dernier. Faire une sociologie politique des armées, c'est donc faire une sociologie des armées en politique et une sociologie du politique dans les armées.

Lorsque ces questions ont été abordées en tant que telles par la science politique, c'est au prix d'une focalisation sur les cas où ces rapports prenaient leur tour le plus dramatique, sous la forme de coups d'État ou de régimes mis en place ou dirigés par des militaires. Peter Feaver note que l'on a assisté à partir des années 1960 à un partage des tâches et des objets entre, d'une part, des sociologues qui ont progressivement évacué les questions politiques de leur horizon pour s'interroger sur les spécificités du groupe formé par les militaires et sur les caractéristiques institutionnelles des forces armées dans les pays occidentaux et, d'autre part, des politistes qui, tout en restant focalisés sur la question des rapports entre militaires et pouvoir politique, ne les ont plus abordés que dans les cas de pays en voie de développement ou relevant de situations postcoloniales<sup>10</sup>. Une telle focalisation semble devoir et pouvoir être dépassée. D'abord, parce que d'autres types de travaux, sans en faire un objet d'investigation privilégié, apportent un éclairage précieux sur ces rapports. C'est le cas de l'analyse des relations internationales et de celle des politiques publiques, qui se sont intéressées au rôle des bureaucraties militaires dans la prise de décision

---

10. P. D. Feaver, « *Civil-Military Relations* », *Annual Review of Political Science*, 2, juin 1999, p. 212.

politique ou dans la production des politiques de défense et de sécurité. La question des rapports entre armée et pouvoir politique a en outre connu une renaissance aux États-Unis à partir des années 1990, où les craintes suscitées par l'éventuelle « crise des relations civils-militaires » ont relancé les réflexions consacrées à ce sujet<sup>11</sup>. Mais surtout parce que se pose la question de la spécificité de ces rapports au pouvoir politique comparativement à ceux qu'entretiennent d'autres types d'agents de l'État ou d'autres acteurs sociaux. Le présent ouvrage prétend souligner ce que ces spécificités doivent à la fois aux particularités des militaires en tant que telles et aux logiques qui caractérisent le fonctionnement des systèmes politiques contemporains, démocratiques ou pas.

Pour ce faire, nous allons explorer les rapports entre forces armées et pouvoir politique en procédant en cinq étapes, qui constitueront autant de chapitres. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la « militarisation de la guerre » (chapitre 1) et aux logiques qui ont conduit à ce que le monopole de la violence légitime revendiqué par les États soit progressivement accaparé par le groupe d'acteurs particuliers que sont les militaires, rémunérés et formés par l'institution étatique au service de laquelle ils sont à plein temps. Cette « militarisation de la guerre » distingue ce qui fait la spécificité des rapports entre armée et pouvoir politique à la période contemporaine, notamment par rapport aux configurations qu'ils ont pu prendre avant le début du xx<sup>e</sup> siècle. Nous nous intéresserons ensuite aux particularités de l'activité militaire (chapitre 2), à leurs effets sur la place de ceux qui l'exercent au sein des sociétés contemporaines ainsi que sur leurs manières de faire

---

11. Voir entre autres R. H. Kohn, « *Out of Control. The Crisis in Civil-Military Relations* », *The National Interest*, 35, printemps 1994, p. 3-17 ; D. M. Snider, M. A. Carlton-Carew (eds), *US Civil-Military Relations in Crisis or Transition?*, Washington (D. C.), *The Center of Strategic and International Studies*, 1995.

et de penser. Le troisième chapitre sera consacré au pouvoir des militaires et à leur influence sur les acteurs politiques ou sociaux. Nous reviendrons ainsi sur la portée et les modalités de ce pouvoir des militaires. Dans le chapitre suivant, nous traiterons des interventions en politique des militaires, par lesquelles ces derniers tentent d'imposer leur volonté politique par le recours à la force ou par la menace d'un tel recours. Nous évoquerons finalement le contrôle démocratique des militaires (chapitre 5) et les logiques qui déterminent, dans les systèmes démocratiques, la capacité des acteurs politiques à décider du contenu et des modalités de mise en œuvre des politiques de défense.